



**FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL
LIGUE DU GRAND CASABLANCA**



C.R.S.R & Q

PV N° 32

Séance du 13/10/2020 présidée par Monsieur QUERQOURI MOHMAED en présence de Monsieur ISMAIL BALQA – ABDELHALIM ZOUZI et ABBADI MOHAMED (Secrétaire de la Commission).

**Ordre du Jour : I/ Homologation des matchs barrages
(Finale Excellence)**

NCR // FCC

Les réserves régulièrement confirmées par le club NCR portant sur le joueur Salaheddine SADI, L 225292 du club FCC.

Après étude de la confirmation, il s'avère que cette dernière n'est pas conforme aux réserves stipulées sur la feuille d'arbitrage.

De ce fait, la commission décide de rejeter ces réserves et homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain ; à savoir : NCR (01) // FCC (02)

La séance est levée à 17h00.

Le Secrétaire de CRSR&Q

Mohamed ABADI



Le Président de CRSR&Q

Mohamed QUERQOURI